



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION N°202513338 ENTRE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-
FRANCE ET LA VILLE DE VINCENNES
PORTANT SUR LE VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA LUTTE
CONTRE LES ADDICTIONS A LA NICOTINE**

**DÉCISION N° DM-25-330
EN DATE DU 02 OCTOBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la proposition de convention entre l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et la ville de Vincennes portant sur le versement d'une subvention dans le cadre d'actions de lutte contre les addictions à la nicotine ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention de subvention avec l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, d'un montant de 2 346 € (deux mille trois cents quarante-six euros) au titre de l'exercice 2025, pour la mise en place d'actions de lutte contre les addictions à la nicotine organisées par la Ville.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20251002-lmc1H13545H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/10/2025 Date de Publication : 02/10/2025
